



**RAPPORT FINANCIER
DU PREMIER SEMESTRE 2019**

ETATS FINANCIERS IFRS RESUMES

État de la situation financière			
<i>En Euros</i>	<i>Note</i>	30-juin 2019	31-déc 2018
Actifs			
Immobilisations incorporelles		22 735	32 256
Immobilisations corporelles		364 883	400 977
Droit d'utilisation	4	748 762	
Autres débiteurs	10	790 617	900 498
Autres actifs financiers		15	15
Actifs non courants		1 927 012	1 333 746
Autres débiteurs	10	8 888 976	6 902 511
Avances et acomptes		0	0
Autres actifs financiers		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	24 709 939	22 761 418
Actifs courants		33 598 916	29 663 928
Total des Actifs		35 525 928	30 997 675
Capitaux propres			
Capital social	12	152 502	120 803
Primes d'émission	12	99 299 706	56 686 345
Report à nouveau et autres réserves	12	-83 336 659	-61 835 919
Résultat de l'exercice	12	-12 287 914	-21 316 664
Total des capitaux propres		3 827 636	-26 345 436
Passifs			
Emprunts et dettes financières	13	22 629 142	47 434 640
Dettes de location	4	424 874	
Avantages du personnel	7	458 737	415 501
Provisions	15	131 154	131 154
Passifs non courants		23 643 907	47 981 295
Emprunts et dettes financières	13	375 856	0
Dettes de location	4	381 244	
Autres passifs financiers	13	0	188 143
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	14	7 297 284	9 173 672
Passifs courants		8 054 385	9 361 815
Total Passifs courants & non courants		31 698 292	57 343 110
Total des Capitaux propres et Passifs		35 525 928	30 997 675

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

Pour le 1er semestre de chaque exercice

<i>En Euros</i>	<i>Note</i>	30/06/2019	30/06/2018
Produits des activités ordinaires	5	213 372	2 429 578
Autres produits	5	1 777 437	2 376 859
Charges administratives et commerciales	5	-4 214 320	-3 288 524
Frais de recherche et développement	5	-8 007 960	-8 924 736
Résultat opérationnel		-10 231 471	-7 406 824
Produits financiers	6	193 914	115 827
Charges financières	6	-2 250 357	-975 493
Résultat financier net		-2 056 443	-859 666
Résultat avant impôt		-12 287 914	-8 266 490
Charge d'impôt sur le résultat		0	0
Résultat après impôt		-12 287 914	-8 266 490
Résultat des entités mises en équivalence		0	0
Résultat net total		-12 287 914	-8 266 490
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</i>			
<i>Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies</i>			
Résultat global de la période		-12 287 914	-8 266 490
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)		-1	
Résultat dilué par action (en euros)		-1	0
Résultat net de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		-12 287 914	-8 266 490
Résultat net		-12 287 914	-8 266 490
Résultat global de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		-12 287 914	-8 266 490
Résultat global de la période		-12 287 914	-8 266 490

État de variation des capitaux propres

Pour le 1er semestre 2019

En Euros	Note	Capital social	Primes liées au capital	Réserves		Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
				Report à nouveau	Autres réserves		
Solde au 31 décembre 2018		120 803	56 686 345	-62 545 358	709 439	-21 316 664	-26 345 437
Affectation du résultat N-1				-21 316 664		21 316 664	0
Imputation des primes sur pertes selon AG							
Résultat net						-12 287 914	-12 287 914
Autres éléments du résultat global					0		0
Résultat global de la période		0	0	-21 316 664	0	9 028 751	-12 287 914
Contributions et distributions							
Émission d'actions ordinaires	5	31 700	42 613 362				42 645 062
Acquisition d'actions propres				-109 109			-109 109
Emission d'obligations convertibles et OBSA							0
Paiements fondés sur des actions	8			-74 967			-74 967
Variations des parts d'intérêts							
<i>Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification du contrôle</i>							
<i>Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales</i>							
Total des variations des parts d'intérêts							
Total des transactions de la période avec les propriétaires de la société		31 700	42 613 362	-184 077	0	0	42 460 985
Solde au 30 juin 2019		152 502	99 299 706	-84 046 099	709 439	-12 287 914	3 827 634

État de variation des capitaux propres

Pour le 1er semestre 2018

En Euros	Note	Capital social	Primes liées au capital	Réserves		Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
				Report à nouveau	Autres réserves		
Solde au 31 décembre 2017		112 434	50 122 701	-42 044 690	65 363	-20 244 853	-11 989 046
Affectation du résultat N-1				-20 244 853		20 244 853	0
Imputation des primes sur pertes selon AG							
Résultat net						-8 266 490	-8 266 490
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de la période		0	0	-20 244 853	0	11 978 363	-8 266 490
Contributions et distributions							
Émission d'actions ordinaires	12	7 610	6 144 966				6 152 576
Acquisition d'actions propres				-24 358			-24 358
Emission d'obligations convertibles					0		0
Paiements fondés sur des actions	8			-107 520			-107 520
Variations des parts d'intérêts							
<i>Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification du contrôle</i>							
<i>Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales</i>							
Total des variations des parts d'intérêts							
Total des transactions de la période avec les propriétaires de la société		7 610	6 144 966	-131 878	0	0	6 020 699
Solde au 30 juin 2018		120 044	56 267 667	-62 421 421	65 363	-8 266 490	-14 234 838

Tableau des flux de trésorerie

<i>En Euros</i>	<i>Note</i>	30/06/2019	30/06/2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		-12 287 914	-8 266 490
Ajustements pour :			
– Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles		255 724	70 036
– Provision pour risque		0	0
– Provision IDR prises en résultat	7	43 236	31 311
– Résultat financier net et coût de transaction sur emprunts	6	2 056 443	924 666
– Résultat de cession d'immobilisations corporelles		0	0
– Coût des paiements fondés sur des actions (pris en frais de personnel ou en autres charges)	8	-74 967	-107 520
– Reprise Subvention OSEO	5	-133 167	-133 167
Flux de trésorerie liés à l'exploitation courante		-10 140 644	-7 481 163
Variations des :			
– autres débiteurs		-1 986 466	-3 214 602
– avances et acomptes		0	0
– dettes fournisseurs et autres créditeurs		-1 733 225	2 839 716
– provisions et avantages du personnel		0	0
Flux de trésorerie liés aux besoins en fond de roulement		-3 719 691	-374 886
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		-13 860 335	-7 856 049
Intérêts payés			
Impôts payés			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Produits de cession d'immobilisations corporelles		0	0
Produits de cession d'actifs financiers		2 136 538	801 801
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-66 944	-8 819
Acquisition d'autres actifs financiers		-2 246 420	-826 159
Dépenses de développement			0
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-176 826	-33 177
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Acquisitions d'actions propres			-24 358
Produits de l'émission d'obligations convertibles			9 490 000
Augmentations de capital	2	16 694 185	6 102 577
Produits issus de nouveaux emprunts / avances remboursables			
Remboursements d'emprunts			-1 549 601
Coûts de transaction imputables aux emprunts			-315 000
Intérêts et frais d'emprunts payés		-708 502	-101 905
<i>Produits issus du règlement de dérivés</i>			
<i>Remboursement de dettes résultant des contrats de location-financement</i>			
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement		15 985 682	13 601 713
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 948 522	5 712 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	11	22 761 418	12 454 653
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	11	24 709 939	18 167 138

NOTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS	7
1. ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	7
2. BASE DE PREPARATION ET REFERENTIEL IFRS	8
3. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION	8
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
5. PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	10
6. RESULTAT FINANCIER NET	11
7. REMUNERATION ET AVANTAGES DU PERSONNEL	11
7.1. <i>Engagements de retraite</i>	11
7.2. <i>Paielements fondés sur des actions au profit du personnel</i>	11
8. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	11
9. IMPOTS SUR LE RESULTAT	12
10. AUTRES DEBITEURS	12
11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	13
12. CAPITAL ET RESERVES	13
13. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	14
14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	17
15. PROVISIONS	17
16. ENGAGEMENTS	17
17. EVENEMENTS POST CLOTURE	17
RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2019	18
Analyse du Compte de Résultat	18
Analyse de l'Etat de la situation financière	18
Analyse des Flux de trésorerie	19

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

1. ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante.

Pharnext possède deux produits en développement clinique. SYNGILITY®, dénomination du PXT3003 acceptée par l'Agence européenne des médicaments, a terminé un essai de Phase 3 international pivot avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Le PXT864 a obtenu des résultats de Phase 2 encourageants dans la maladie d'Alzheimer.

Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les Big data génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY™.

Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG™. La société a été fondée par des scientifiques et entrepreneurs de renom, notamment le Professeur Daniel Cohen, un pionnier de la génomique moderne, et est soutenue par une équipe scientifique de classe mondiale.

La PLEODRUG™ PXT3003 la plus avancée de Pharnext, issue de sa plateforme de R&D appelée PLEOTHERAPY™, est une nouvelle combinaison synergique fixe à faible dose de baclofen, naltrexone et sorbitol bénéficiant du statut de « médicament orphelin » en Europe et aux Etats-Unis.

Le 4 février 2019, Pharnext a annoncé que l'agence de santé américaine FDA (Food and Drug Administration) a accordé la désignation « Fast Track » au développement du PXT3003 pour le traitement de patients atteints de la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A).

La FDA accorde le statut « Fast Track » pour faciliter le développement et accélérer l'examen réglementaire des médicaments destinés au traitement des maladies graves pour lesquelles il existe un besoin médical non satisfait. La désignation « Fast Track » permet d'établir une relation étroite et régulière avec la FDA pour définir les plans de développement du médicament et son processus d'évaluation, ainsi que la revue séquentielle des dossiers de NDA.

Le 30 août 2019, Pharnext a annoncé que l'agence de santé américaine FDA a recommandé à la Société de conduire une étude clinique de Phase 3 supplémentaire pour le PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (« CMT1A »). Aux Etats-Unis, Pharnext a, en effet, conclu ses échanges avec la FDA au sujet des résultats positifs de son étude pivot de Phase 3 PLEO-CMT, précédemment annoncés en octobre 2018, au cours de laquelle le bras de la dose élevée a été prématurément interrompu suite à un problème inattendu de stabilité de la formulation. En lien avec cet événement, la FDA a recommandé à Pharnext de conduire une étude clinique de Phase 3 supplémentaire pour les besoins du dossier d'enregistrement de PXT3003 dans la CMT1A.

Opérations en capital de 2019

Trois opérations significatives intervenues au premier semestre de l'exercice sont à signaler :

. En janvier 2019, la société a réalisé une levée de fonds de 15 millions d'Euros auprès de la société CBLUX, actionnaire historique. Ce montant de trésorerie additionnelle fournit à Pharnext des moyens supplémentaires pour, notamment, financer le développement de SYNGILITY ;

. Le 13 février, Kréos a exercé les 988 BSA qui avaient été émis en sa faveur, lors du tirage des tranches du « venture loan », dette remboursée en 2018. L'exercice de ces bons a entraîné une émission de 134 388 actions, au prix de 10,82 € /action et se traduisant par une augmentation du capital social de 1.343,88 Euros et par une prime d'émission de 1.452.734,28 Euros. L'entrée de trésorerie a totalisé 1.454.078,16 Euros ;

. Dans le cadre d'un ensemble d'accords signés avec le Groupe Tasly le 10 mai 2017, le groupe pharmaceutique chinois avait souscrit pour 25 millions d'euros prenant la forme d'obligations convertibles. Le prix de conversion de 13 Euros représentait une prime de plus de 50% par rapport au cours de bourse de l'époque. Le 6 mars 2019, l'application des termes de l'accord a entraîné la mise en œuvre de la conversion de la totalité de ces obligations convertibles. Post-conversion, Tasly détient 15,89 % du capital émis de Pharnext.

2. BASE DE PREPARATION ET REFERENTIEL IFRS

Les états financiers présentés sont ceux de la société Pharnext SA.

Dans le cadre des accords avec le groupe pharmaceutique chinois Tasly, une société commune de recherche et développement a été créée en Chine sous la forme d'une « Sino- Foreign cooperative joint-venture ». Cette joint-venture s'appuiera sur les savoir-faire de Pharnext et les financements de Tasly. En effet, c'est Tasly qui contribue, seul, aux apports de fonds nécessaires et qui supporte toutes les pertes éventuelles. Pharnext, en parallèle des apports de fonds échelonnés de Tasly, dispose de 30 % d'intérêts dans cette joint-venture. Par ailleurs, elle détient conjointement avec Tasly des droits de veto sur des décisions stratégiques de cette co-entreprise et, notamment, le choix des sujets de recherche. Selon les normes IFRS (IFRS 10 et IFRS 11), la situation serait celle d'un co-contrôle, conduisant à une consolidation par mise en équivalence. Les activités de cette co-entreprise depuis sa création jusqu'au 30 juin 2019 ne sont pas significatives, en dehors de l'acquisition, pour 2 millions d'Euros, d'une licence auprès de Pharnext, pour la commercialisation du PXT3003 en Chine. Cette vente de licence a été enregistrée dans les comptes de l'exercice 2018.

Par rapport à l'objectif de comptes donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par Pharnext et l'intérêt qui lui revient dans cette co-entreprise, la prise en compte de données financières de cette dernière présente au 30 juin 2019 un intérêt négligeable. Par conséquent, Pharnext entend bénéficier de l'exemption d'établir et de publier des comptes consolidés, prévue à l'article L.233-17-1 du Code de Commerce.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les règles et méthodes comptables énoncées à la Note 4 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers présentés ci-avant. La Société n'a utilisé aucune des exemptions facultatives prévues par IFRS 1.

Ces états financiers IFRS semestriels, ont été établis le 15/10/2019, sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société, sur une base volontaire.

Les comptes sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évaluées à la juste valeur, conformément aux normes IFRS. Il s'agit, essentiellement, des instruments financiers dérivés, comptabilisés à la juste valeur, par le biais du compte de résultat.

3. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION

Les états financiers sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis à l'Euro le plus proche, sauf indication contraire.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la Direction de la Société, en tenant compte des importants financements nouveaux obtenus au cours du premier semestre de 2019.

Les comptes de la société Pharnext SA sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 30 juin 2019 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Le référentiel des normes comptables internationales IAS/IFRS est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne, à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Pour les textes ayant une incidence sur les comptes de la société Pharnext, il n'y a pas de divergences entre le référentiel approuvé par l'Union Européenne et les normes et interprétations publiées par l'IASB.

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2019 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers IFRS du 31 décembre 2018.

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes au 31 décembre 2018, à l'exception de la norme IFRS 16 applicable à compter du 1er janvier 2019 et qui est commentée ci-après. L'interprétation IFRIC 23 n'a aucune incidence sur les états financiers IFRS de la Société.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 remplace les normes IAS 17 – Contrats de location, IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple, et SIC 27 – Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location.

IFRS 16 induit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires, selon lequel le « Droit d'usage » est reconnu à l'actif et représente le droit d'utiliser l'actif sous-jacent ; ainsi qu'une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers.

La Société a appliqué la norme à compter du 1er janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée, selon laquelle les périodes comparatives ne sont pas retraitées. Conformément à cette méthode la Société a :

- comptabilisé au 1er janvier 2019, un passif locatif au titre des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple en application d'IAS 17. Ce passif a été évalué à la valeur actualisée des paiements des loyers restants, déterminé à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date de première application soit 16 % ;
- comptabilisé au 1er janvier 2019, un actif au titre du droit d'utilisation, d'un montant égal au passif locatif.

Enfin, la Société a appliqué les exemptions autorisées par IFRS 16.5 et ne reconnaît pas au bilan les droits d'usage et les dettes relatives aux contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur. Les paiements dus au titre de ces contrats sont enregistrés dans l'Etat du Résultat net, de manière linéaire sur la période de location.

L'impact sur les états financiers peut être résumé comme suit :

Au 1er janvier 2019, comptabilisation d'un droit d'utilisation de 911.458 Euros et d'une dette de location totale du même montant.

Au 30 juin 2019, le droit d'utilisation a été diminué par l'amortissement à hauteur de 162.696 Euros ce montant fait partie de la dotation semestrielle aux amortissements dans l'état du résultat net. Le montant net des droits d'utilisation ressort en net à 748.762 Euros.

Au 30 juin 2019, le passif de location a été réévalué du fait de la désactualisation de la dette de location, soit 12.179 Euros, la charge correspondante est comptabilisée au compte de résultat dans les charges financières et fait partie de la ligne « autres produits et charges financières ». Les paiements effectifs sur les contrats de location retraités sont venus réduire la dette globale de location à hauteur de 117.518 Euros, ce montant est inclus dans les remboursements d'emprunts dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 30 juin 2019, ni encore entrés en vigueur au 1er janvier 2019.

5. PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Sur les périodes présentées, la Société a essentiellement une activité de recherche et développement, tout en préparant la commercialisation de ses futurs produits.

La Société a retenu une présentation fonctionnelle de ses produits et charges. Cette présentation permet de distinguer le total des charges de recherche et développement des frais administratifs et commerciaux dans la génération du résultat opérationnel.

Le tableau, ci-dessous, détaille les composantes du résultat opérationnel figurant dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global pour les premiers semestres de 2018 et 2019.

Les produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôts et les subventions selon le détail ci-dessous :

- La Société bénéficiait, pour ses activités en France, du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Sur l'exercice 2019, ce dispositif est remplacé par une baisse des charges sociales. Les montants comptabilisés au titre du CICE, soit 11.178 Euros au 1^{er} semestre 2018, étaient comptabilisés sur la ligne « Subventions et Crédits d'impôts » de l'état du résultat net ;
- La Société bénéficie, pour ses activités en France, du Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Les montants comptabilisés au titre du CIR des premiers semestres, soit 1.644.270 Euros au 1^{er} semestre 2019 et 2.232.514 Euros en 2018, sont comptabilisés sur la ligne « Subventions et autres crédits d'impôts » de l'état du résultat net. Ces montants, figurent dans le poste « Autres débiteurs » à l'actif courant de la situation financière. La ligne « Subventions et autres crédits d'impôts » comporte aussi la reprise de subvention OSEO à hauteur de 133.167 Euros ;
- Les charges d'exploitation (frais de recherche et développement et frais administratifs et commerciaux), comprennent le coût lié à l'acquisition des BSA et des BCE. L'augmentation de la ligne « Autres Charges » dans les « Frais Administratifs et Commerciaux », est due principalement à l'accroissement des dépenses de marketing, pour informer sur les futurs produits et préparer leur tarification sur les marchés cibles.

	30-juin 2019	30-juin 2018
Recherche et développement		
Achats R&D	-362 320	-453 205
Services extérieurs	-5 570 312	-6 802 746
Frais de personnel	-2 045 244	-1 645 737
Autres charges	124 920	0
Engagement retraite	-31 519	-23 048
Dotations aux amortissements et provisions	-123 485	0
Total des charges R&D	-8 007 960	-8 924 736
Frais Administratifs et Commerciaux		
Achats	-282 947	-286 175
Services extérieurs	-1 049 941	-1 053 408
Impôts & taxes	-1 618	-1 571
Frais de personnel	-1 107 297	-846 684
Autres charges	-1 628 560	-1 022 387
Engagement retraite	-11 717	-8 263
Dotations aux amortissements et provisions	-132 239	-70 036
Total des charges administration et commerce	-4 214 320	-3 288 524
Total CHARGES	-12 222 279	-12 213 260
Produits d'exploitation		
Produits des activités ordinaires	213 372	2 429 578
Subvention et crédits d'impôts	1 777 437	2 376 859
Autres produits	0	0
Total Produits d'exploitation	1 990 809	4 806 437
Total PRODUITS	1 990 809	4 806 437
Résultat opérationnel	-10 231 471	-7 406 824

6. RESULTAT FINANCIER NET

Les produits d'intérêt des deux semestres présentés correspondent aux revenus des placements de trésorerie.

Les autres produits financiers correspondent à l'annulation du dérivé lié aux BSA Kréos, suite à l'exercice de ces BSA.

Les charges financières sont liées aux charges d'intérêts, des emprunts obligataires, convertibles et non convertibles, à l'actualisation des flux financiers liés aux avances remboursables OSEO, et à la désactualisation de la dette de location associée à la mise en œuvre de IFRS 16.

Les autres charges financières, comprennent à hauteur de 747.437 Euros, l'annulation du lissage des frais d'emprunts via le TIE, pour les OC convertibles Tasly, converties avant l'échéance du remboursement s'il n'y avait eu conversion.

	30-juin 2019	30-juin 2018
Frais financiers		
Charges d'intérêts	-1 201 717	-736 120
Primes de remboursement et de conversion	0	0
Actualisation des flux financiers	-212 797	-202 664
Dépréciation financière (titres et compte courant)	0	152
Autres charges financières	-835 843	-36 861
Total des charges financières	-2 250 357	-975 493
Produits financiers		
Produits d'intérêts	5 120	4 123
Reprise dépréciation financière (titres et compte courant)	0	0
Autres produits financiers	188 143	109 643
Gain de change	650	2 061
Total Produits financiers	193 914	115 827
Résultat financier net	-2 056 443	-859 666

7. REMUNERATION ET AVANTAGES DU PERSONNEL

7.1. Engagements de retraite

La Société procède chaque année à une évaluation externe de ses engagements de retraite consistant en indemnités lors du départ en retraite. Le montant comptabilisé pour le premier semestre de 2019, soit 43.236 Euros correspond à la moitié de l'estimation prévisionnelle réalisée par l'évaluateur ; celui du premier semestre de 2018, était de 31.311 Euros.

7.2. Paiements fondés sur des actions au profit du personnel

L'ensemble du personnel dispose de Bons de souscription de parts de Créateurs d'Entreprise (désignés par le sigle BCE) attribués par la Société lors de l'entrée en fonction des personnes. La présentation de ces instruments est faite dans la note suivante.

8. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Depuis sa création en 2007, la Société a octroyé différents plans (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise – « BCE », Bons de Souscription d'Actions – « BSA ») à des employés, à des membres du Conseil d'administration, à des personnes physiques ou à des entreprises.

Ces plans, entrant dans le champ de la norme IFRS2, sont toujours en cours d'acquisition au 30 juin 2019 pour les plus récents. Les options ne sont soumises à aucune condition de marché. Elles sont soumises à des conditions de « vesting », en général sur une période de 48 mois, avec des conditions d'accélération du « vesting », pour certaines, en cas de survenance de certaines opérations sur capital ou en fonction d'atteinte de « milestones techniques ». Les caractéristiques des options ont été présentées en détail dans les comptes IFRS au 31 décembre 2018.

La charge comptable semestrielle liée à l'ensemble des paiements fondés sur des actions s'analyse comme suit :

BCE/BSA

En Euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Juste valeur des BCE au cours de la période	42 628	- 117 886
Juste valeur des BSA au cours de la période	- 117 595	10 367
Total Impact global annuel	-74 967	-107 519

Le coût lié à l'attribution des BCE est pris en charge sur chaque exercice, sur la base des justes valeurs à la date d'attribution et en fonction des pourcentages acquis effectivement. Ce coût figure sur la ligne « Frais de personnel » de l'état du résultat net et autres éléments de résultat global.

Le coût lié à l'acquisition des BSA est pris en charge sur chaque exercice, sur la base des justes valeurs à la date d'attribution et en fonction des pourcentages acquis effectivement. Ce coût figure sur la ligne « Autres Charges » de l'état du résultat net et autres éléments de résultat global. Au 30 juin 2019, la charge négative de la ligne BSA correspond à l'annulation d'options devenues caduques.

9. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Compte tenu de sa situation actuelle centrée sur des activités de R&D, Pharnext a accumulé des reports fiscaux déficitaires, 144.237.488 Euros à la fin de l'exercice 2018, dernière période objet d'une déclaration fiscale. Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps. Toutefois, eu égard aux incertitudes sur les possibilités effectives de récupération de ces déficits, la Société n'a pas reconnu d'impôts différés actifs.

10. AUTRES DEBITEURS

Le tableau, ci-dessous, détaille les deux positions « Autres débiteurs » (non courants et courants) :

En Euros	30-juin 2019	31-déc 2018
Autres débiteurs non courants		
Dépôt et cautionnement	790 617	900 498
Total autres débiteurs non courants	790 617	900 498
Autres débiteurs courants		
Taxe sur la valeur ajoutée	612 773	871 149
Subventions et crédits d'impôt à recevoir	5 530 059	3 885 789
Autres créances courantes	1 301 804	1 350 702
Charges constatées d'avance	1 444 340	794 871
Total autres débiteurs courants	8 888 976	6 902 511

La forte augmentation de la ligne « Subventions et crédits d'impôts à recevoir » s'explique par le fait que le CIR de 2018 n'était toujours pas encaissé au 30 juin 2019, alors que dans le même temps le montant de CIR à recevoir du premier semestre de 2019, soit 1.644.270 Euros a été comptabilisé.

L'augmentation sensible des charges constatées d'avance s'explique par des paiements anticipés.

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En euros</i>	30-juin	31-déc	31-déc
	2019	2018	2017
Compte dépôt à terme	2 007 000	2 004 000	2 001 000
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Dépôts à vue et caisse	22 702 939	20 757 418	10 453 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	24 709 939	22 761 418	12 454 653
Concours bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	24 709 939	22 761 418	12 454 653

Les comptes à terme (DAT) restent disponibles sans pénalités. Cette disponibilité conduit à maintenir la totalité de ces dépôts en trésorerie.

12. CAPITAL ET RESERVES

Actions

Le capital social au 30 juin 2019, est fixé à la somme de 152.502,35 Euros. Par rapport à la situation du 31 décembre 2018, il a augmenté de 10.204,08 Euros en raison de l'émission d'ABSA au profit de la société CB Lux, de 19.962,20 Euros du fait de la conversion des OC Tasly, de 1.348,88 Euros suite à l'exercice des BSA Kréos et enfin de 189,68 Euros du fait de l'exercice de BSPCE. Suite à ces opérations, le nombre d'actions a augmenté de 3 169 984, portant le nombre total d'actions souscrites et libérées à 15 250 235 au 30 juin 2019. Ces souscriptions expliquent, aussi, la variation de la ligne « primes d'émissions », soit 42.613.362 Euros. Le flux de trésorerie lié aux augmentations de capital a représenté 16.694.185 Euros, l'augmentation des fonds propres par conversion des OC n'apportant pas de fonds supplémentaires.

Capitaux propres

Les capitaux propres se composent comme suit :

<i>En Euros</i>	30-juin	31-déc
	2019	2018
Capitaux propres		
Capital social	152 502	120 803
Primes d'émission	99 299 706	56 686 345
Report à nouveau	-84 046 099	-62 545 358
Réévaluation du passif	709 440	709 440
Résultat de l'exercice	-12 287 914	-21 316 664
Total des capitaux propres	3 827 636	-26 345 436

13. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

<i>En Euros</i>	30-juin 2019	31-déc 2018
Obligations convertibles	0	25 050 126
Avances remboursables - Dettes financières	8 874 668	8 661 871
Autres emprunts obligataires	13 754 474	13 722 643
Passifs non courants	22 629 142	47 434 640
Obligations convertibles	0	0
Avances remboursables - Dettes financières	0	0
Autres emprunts obligataires	374 757	0
Autres passifs financiers	0	188 143
Emprunt dettes financières établissement de crédit	1 099	0
Passifs courants	375 856	188 143
Total des emprunts et avances remboursables	23 004 998	47 622 783

Autres passifs financiers

Le montant de 188.143 Euros du 31 décembre 2018 correspondait à la juste valeur du dérivé associé aux 988 BSA dont disposait Kréos Capital. Ces BSA ayant été exercés en février 2019, le dérivé a été annulé et s'est traduit par un profit de 188.143 Euros sur le semestre.

Obligations Convertibles 2017 souscrites par le Groupe Tasly

Dans le cadre de l'accord global signé avec le Groupe Tasly Pharmaceutical le 10 mai 2017, une émission d'Obligations Convertibles a été réalisée au profit de ce groupe. Cette émission a porté sur 15 Obligations Convertibles en actions ordinaires d'une valeur nominale de 1.000.000 Euros chacune, libérée intégralement en numéraire.

Ces obligations, qui portent intérêt au taux fixe annuel de 6,9 %, devaient être soit :

- Remboursées à la date de maturité, le 27 juillet 2020, soit trois ans après la date de souscription, si aucune conversion n'est intervenue auparavant ; en outre l'émetteur dispose d'une faculté de remboursement anticipé et de remboursement partiel ;
- Converties en actions. Cette conversion pouvant intervenir dans trois cas :
 - automatiquement, si le cours de Bourse atteint 13 Euros par action, le nombre d'actions remises étant alors obtenu en divisant le solde non remboursé, y compris les intérêts courus par 13,
 - à la main de l'investisseur : dans ce cas, le nombre d'actions remises est alors obtenu en divisant le solde non remboursé, y compris les intérêts courus par 13,
 - automatiquement, en date de maturité pour les obligations non converties et non remboursées à cette date. Dans ce dernier cas, le nombre d'actions remises sera obtenu en divisant le solde non remboursé, y compris les intérêts courus par 80% de la moyenne des cours de Bourse des 20 jours précédant la date de maturité.

Le traitement comptable de ces Obligations Convertibles a été analysé au regard des normes IAS 32 et IAS 39. Selon les caractéristiques de l'option de conversion, l'OC doit être traitée :

- soit comme un instrument composé selon IAS 32 avec une partie Capitaux propres et une partie Dette financière ;
- soit comme un instrument hybride selon IAS 39 comprenant un (ou des) dérivé(s) incorporé(s) devant faire l'objet d'une comptabilisation séparée.

Le dernier cas de conversion, à date de maturité, comporte un élément de variabilité sur le ratio de conversion (via le cours de Bourse). Dans ce cas, il faut se référer à IAS 39 et il y aura un dérivé. A la date d'origine, l'évaluation de ce dérivé permettra de déterminer la valeur de la partie Dette financière. Cette dernière partie est recalculée au TIE en intégrant la quote-part de frais d'émission de cette opération.

L'évaluateur externe retenu pour ce travail a conclu en considérant que, compte tenu des conditions de conversion, le dérivé incorporé est de valeur nulle, tant à la date de souscription qu'au 31 décembre 2017 et qu'au 31 décembre 2018..

Dans ces conditions, le calcul du coût amorti a été réalisé sur la base d'une dette financière égale au nominal de l'émission, soit 15.000.000 Euros.

La position retenue au 31 décembre 2017, maintenue au 31 décembre 2018 n'a plus d'impact au 30 juin 2019 du fait de la conversion intervenue sur le premier semestre de 2019. Les effets du calcul TIE ont donc été annulés.

Obligations convertibles 2018 souscrites par le Groupe Tasly

Une tranche nouvelle d'obligations a été souscrite par le Groupe Tasly Pharmaceutical, pour 10 Millions d'Euros, dont 9 Millions versés le 29 juin 2018. Les conditions étant strictement les mêmes que pour l'émission de 2017, les conclusions sur la valeur nulle du dérivé ont été reconduites au 31 décembre 2018. Là aussi la conversion intervenue en 2019 a conduit à annuler le traitement en Obligations convertibles et à annuler les effets TIE

Conversion des Obligations convertibles Tasly

Les deux tranches, 2017 et 2018, ont été converties automatiquement au 1^{er} semestre de 2019, à la suite de l'augmentation du cours de Bourse.

Obligations à bons de souscription d'actions 2018

Suite à la conclusion d'un accord de financement auprès d'IPF Partners via la mise en place d'un emprunt obligataire composé de trois tranches d'OBSA pour une enveloppe de 20 Millions d'Euros (maturité de cinq ans portant intérêt à un taux de EURIBOR + 11% l'an), Pharnext a reçu le produit net de 14.700.000 Euros des deux premières tranches courant juillet 2018. Pour sûreté du remboursement des tranches effectivement tirées et non remboursées, cet emprunt obligataire prévoit la mise en place d'un nantissement de premier rang sur un ensemble de brevets détenus par Pharnext dans plusieurs pays et d'un nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext.

Cet emprunt a été analysé pour déterminer le traitement IFRS.

La question principale est, dans ce type d'opération, de vérifier si on est en face d'un instrument de capitaux propres (donc régi par IAS 32) ou d'un dérivé, si l'instrument ne répond pas aux caractéristiques d'instrument de capitaux propres (donc régi, alors, par IAS 39).

Dans le cas de cet emprunt, l'instrument BSA ne se dénouera que par l'échange d'un nombre fixe d'actions (défini au contrat) contre un montant fixe de trésorerie par action souscrites :

- le nombre d'actions correspondant à l'exercice de chaque BSA est bien défini pour chacune des tranches tirées, soit : 0,0415 action / BSA pour la Tranche A (11,5 M€), et 0,0278 action/BSA pour la tranche B (3,5 M€).
- le prix d'exercice est lui aussi figé au jour de l'émission, soit 95% de la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de Bourse précédant la date d'émission de la tranche concernée.

On est donc dans le cas de IAS 32.22, et il s'agit d'un instrument de capitaux propres.

La valorisation des BSA à la date de souscription a été faite par un évaluateur indépendant. L'évaluation globale des BSA ressort à 661.245 Euros. Ce montant a été porté en capitaux propres. Compte tenu des frais liés à cet emprunt, un calcul de TIE a été réalisé et la dette au 31 décembre 2018, qui pour les deux tranches était de 13.722.643 Euros se situe à 13.754.473 Euros au 30 juin 2019. Les intérêts comptabilisés sur la période s'élèvent à 1.047.630 Euros.

Avances remboursables OSEO

Projet CMT

Dans le cadre du projet CMT1A, Pharnext a reçu entre 2008 et 2010 une avance remboursable d'OSEO pour un montant total de 3.400.000 Euros. La convention initiale prévoyait des remboursements à partir de 2009 jusqu'en 2015.

Par avenant, les remboursements ont été limités à 500.000 Euros en 2012 et 500.000 Euros en 2013, le solde de 2.400.000 Euros étant reporté par moitié en 2019 et 2020. Les avances ne portent pas d'intérêt.

En 2009, pour ce même projet CMT1A, l'AFM, association pour la recherche, a versé une avance de 150.000 Euros. Dans ce cas également, l'avance ne porte pas d'intérêt.

Projet ALZHEIMER / DIPPAL

OSEO a validé en juin 2010 le projet présenté par Pharnext sur la maladie d'Alzheimer. Le projet est divisé en quatre étapes sur six ans. OSEO s'engage à financer Pharnext dans le cadre du projet, avec une subvention de 705.000 Euros correspondant à des dépenses de recherche industrielle, et 6.500.000 Euros correspondant à la partie développement pré clinique et clinique.

Suite au versement de quatre premières avances, Pharnext a perçu depuis 2012 un total d'avances de 5.586.016 Euros et une subvention de 599.508 Euros.

Pharnext a engagé la somme de 13.123.047 Euros, ouvrant droit à un total d'avances de 6.561.524 Euros sous réserve de validation par OSEO. Cette validation est intervenue en janvier 2017 et le dernier montant d'avance de 975.608 Euros a été perçu en février 2017.

La convention initiale qui prévoyait des remboursements dès les premières années, a été amendée par avenants et, désormais, l'ensemble des sommes perçues devra être remboursé en 2023. Les avances portent intérêt à un taux de 2,24 %, le calcul des intérêts étant plafonné sur un montant de 7.950.000 Euros.

La convention prévoit, sous réserve du remboursement préalable des sommes dues (y compris l'intérêt capitalisé de 2,24%), le versement pendant quatre ans de royalties à hauteur de 4 % du chiffre d'affaires au-delà d'un CA de 150.000.000 Euros dans la limite de 14.000.000 Euros.

Pour les deux projets, CMT et ALZHEIMER/DIPPAL il a été considéré que le taux du marché à retenir pour des avances de cette durée était de 5 % l'an. Ce taux de 5 % a été retenu en référence aux taux de marché des emprunts de plus de deux ans (*source Banque de France*) et au taux de rendement des obligations privées (*source Trésor*). A ces taux, une prime de risque de 2 % a été intégrée en référence avec la situation de la Société en termes de structure de financement.

Les remboursements de fin de période (ainsi que les intérêts s'il y a lieu) ont donc été actualisés à ce taux et figurent sur la ligne « avances remboursables - dettes financières », et la différence avec la somme perçue initialement qui constitue la part « subvention » figure dans la ligne « dettes Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le total des avances remboursables à fin juin 2019 des deux projets OSEO et du projet AMF, est de 8.874.688 Euros.

14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En Euros</i>	30-juin 2019	31-déc 2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 419 792	6 901 309
Dettes fournisseurs	5 419 792	6 901 309
Avances remboursables - Subvention à étaler	903 647	1 036 813
Autres créditeurs	973 845	1 235 550
Total autres créditeurs	1 877 492	2 272 363
Total Dettes fournisseurs et autres créditeurs	7 297 284	9 173 672

La ligne « autres créditeurs » concerne des dettes vis-à-vis du personnel, des organismes sociaux et des impôts.

La ligne « avances remboursables-subvention à étaler » correspond au montant des parts « subventions » des avances OSEO non encore amorties.

15. PROVISIONS

Ce montant de 131.154 Euros, correspond à un litige sur honoraires avec un intermédiaire financier.

16. ENGAGEMENTS

La mise en œuvre de la norme IFRS 16 a conduit à intégrer directement dans l'Etat de la situation financière, la dette correspondant aux engagements liés aux baux. Les autres engagements listés au 31 décembre 2018 dans la note 21 des Etats financiers IFRS, sont inchangés au 30 juin 2019

17. EVENEMENTS POST CLOTURE

La société a encaissé en Août 2019, la créance de 3.856.663 Euros correspondant au Crédit Impôt Recherche de 2018.

* * * * *

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2019

Analyse du Compte de Résultat

Les produits opérationnels de la Société, qui s'élevaient à 1.991 k€ au 30 juin 2019, sont en baisse sensible par rapport à la même période de 2018 où ils représentaient 4.806 k€, avec une vente exceptionnelle d'une licence pour 2.000 k€. Un autre élément de baisse est une diminution du Crédit d'Impôt Recherche qui est passé de 2.233 k€ à 1.645 k€, plusieurs dépenses de R&D sur les phases actuelles de recherche ne remplissant pas les conditions d'éligibilité. Les prestations de service pour la JV avec le Groupe Tasly sont également en baisse, passant de 430 k€ à 213 k€.

Les dépenses de R&D sont intégralement comptabilisées en charges : elles ont baissé de 9 % entre le 1er semestre 2018 et le 1er semestre 2019, et représentent 8.008 k€ à fin juin 2019, versus 8.925 à fin juin 2018. Ce sont les dépenses de développements pré-cliniques et cliniques, sous-traitées à des sociétés spécialisées, qui expliquent l'essentiel de la baisse, du fait du calendrier des phases de tests cliniques.

Les dépenses administratives et de marketing sont en sensible augmentation (28 %) entre 2019 et 2018 (4.214 k€ versus 3.289 k€). La principale explication est la forte hausse des frais de marketing et publicité liée au stade actuel de développement de la recherche de Pharnext qui doit nécessairement être commentée et diffusée, et à des travaux sur la tarification possible des futurs médicaments dans les différents marchés cibles.

La perte opérationnelle s'élève à - 10.231 k€ en hausse sensible par rapport à celle de juin 2018 de -7.406 k€. Cette dégradation s'explique en grande partie par la non-récurrence de la vente de licence qui avait procuré 2.000 k€ en 2018.

Les charges financières s'élevaient à 2.250 k€ sur le 1er semestre 2019, en augmentation de 130 % par rapport aux 975 k€ du 1er semestre de 2018. Deux éléments expliquent cette forte hausse :

- L'impact des intérêts de l'emprunt IPF n'existait pas au 1er semestre de 2018, et a entraîné 1.048 k€ de frais financiers sur la même période de 2019 ;
- L'impact de la conversion des OC Tasly qui a entraîné l'annulation du lissage des frais liés à la mise en place de cette émission d'obligations convertibles, soit 747 k€.

La perte nette de la période ressort à -12 287 k€, contre -8.266 k€ pour la même période de 2018.

Analyse de l'Etat de la situation financière

Les actifs non courants au 30 juin 2019 sont en augmentations par rapport au 31 décembre 2018. L'explication principale est la comptabilisation de Droits d'Utilisation, consécutive à la mise en œuvre au 01/01/2019 de la norme IFRS 16. Cette norme concerne les contrats de location significatifs et d'une durée supérieure à 12 mois, et elle requiert la constitution d'un actif, « Droit d'Utilisation » dont le montant est la valeur actuelle des paiements non évitables des contrats concernés. Ce montant est amorti sur la durée ferme du contrat. La contrepartie de ce droit d'utilisation est une dette financière, « Dette de location ». La mise en œuvre de cette norme a entraîné la comptabilisation au 1er janvier 2019 de 911 k€, à l'actif et au passif de l'Etat de la situation financière.

Les actifs courants font apparaître une position de trésorerie améliorée à 24.710 k€ au 30 juin 2019, versus 22.761 k€ au 31 décembre 2018.

Les opérations intervenues au courant du 1er semestre : l'augmentation de capital réservée à CB LUX, soit 15.000 k€, et l'exercice de BSCPE et BSA à hauteur de 1.694 k€ expliquent cette augmentation nette, après financement des pertes du 1er semestre.

Les capitaux propres au 30 juin 2019 sont redevenus positifs à 3.828 k€. Ils se sont améliorés de 30.173 k€ sur le 1er semestre 2019. La conversion des OC Tasly a augmenté les Capitaux Propres de 25.951 k€, l'émission d'Actions souscrites par CB Lux les a augmentés de 15.000 k€, les exercices de BSPCE et BSA ont procuré 1.693 k€. Ces augmentations ont été réduites par les pertes du semestre, soit 12.288 k€.

Les Passifs non courants ont baissé de 24.337 k€, ils passent de 47.981 k€ à 23.644 k€. L'essentiel provient de la conversion des OC Tasly, et de la constatation d'une dette de location part à plus d'un an (conséquence de IFRS 16).

Les Passifs financiers courants ont baissé, il passent de 9362 k€ à 8.054 k€. La variation correspond, pour l'essentiel, à la baisse des dettes fournisseurs et autres créditeurs. En augmentation cette rubrique a enregistré la part à moins d'un an de la Dette Location.

Analyse des Flux de trésorerie

<i>En Euros</i>	juin-19	juin-18
Flux de trésorerie liés à l'exploitation courante	-10 140 644	-7 481 163
Flux de trésorerie liés aux besoins en fonds de roulement	-3 719 691	-374 886
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-176 826	-33 177
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 985 682	13 601 713
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 948 522	5 712 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	24 709 939	18 167 138

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation courante évoluent comme les pertes opérationnelles.

L'évolution du BFR sur les six derniers mois est une dégradation qui s'explique par un accroissement des créances (essentiellement effet CIR) et une baisse des dettes fournisseurs.

Les flux de financement du 1er semestre 2019, positifs, proviennent, des nouvelles levées de fonds.

A l'issue de toutes ces opérations, la trésorerie nette progresse de 6.543 k€ par rapport à la position de fin juin 2018 et s'établit à 24.710 k€ à fin juin 2019.
